

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1549>

Luc Delemotte, le Casino.

- Revue N°100 -

Date de mise en ligne : mardi 26 septembre 2023

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Luc Delemotte notre dessinateur préféré et quasiment exclusif, a été président de l'association Â« Sainte-Ménéhould et ses voisins d'Argonne Â» qui édite cette revue dans les années 2000. A l'époque, il était le responsable de la bibliothèque municipale et il écrivait également des articles, notamment celui-ci sur le casino, la salle des fêtes de la ville.

Le désir de doter la ville d'une salle des fêtes spacieuse date de la moitié du XIXème siècle. A l'époque, les réunions, bals et banquets sont donnés à l'Hôtel de Ville, dans la salle de spectacles du 1er étage. A la demande du Maire, l'architecte châlonnais Eugène GALOT dépose, le 23 avril 1866, deux projets :

Le premier consiste à diviser la grande salle de la mairie en deux parties : « *l'une spéciale pour la bibliothèque proprement dite et l'autre pouvant être appelée à recevoir un musée.* » L'architecte présente lui-même le second projet qui vise à transformer la remise des pompes à incendie sur la place :

« Le second projet est plus important. Il aurait pour but de remplacer principalement la salle de spectacle actuelle par une autre salle plus spacieuse et pouvant servir alternativement de salle de spectacle, salle de concert, salle de distribution de prix, salle de grande réunion annuelle du comité agricole, etc

Dans ce programme, le corps de garde des troupes de passage et la remise des pompes à incendie seraient conservés au rez-de-chaussée. Alors, dans l'axe du bâtiment, on établirait un grand vestibule pouvant servir au besoin de salle d'élection ou de salle d'adjudication, afin d'éviter de fatiguer les salles décorées de la Mairie.

Au premier étage, la salle aurait seize mètres trente centimètres de longueur, sur neuf mètres de large, soit en superficie cent quarante six mètres carrés soixante dix centimètres.

Le théâtre actuel a quinze mètres cinquante centimètres de long sur huit de large, soit en superficie cent vingt-quatre mètres ; augmentation : vingt-deux mètres soixante dix centimètres. »

Eugène GALOT dresse les plans mais le manque d'ambition du projet ne doit pas satisfaire la municipalité. L'idée de construire une salle à l'emplacement de la remise des pompes fait toutefois son chemin.

Il faut attendre trente-trois ans ! Le 15 juin 1899, Henri PIQUART, architecte à Epernay, présente les plans d'un bâtiment aux dimensions plus appropriées.

La façade a une largeur de seize mètres cinquante et elle est telle qu'on la connaît aujourd'hui. Elle a connu peu de modifications. On peut toutefois s'étonner d'une telle architecture sur une place entourée de typiques bâtiments en gaize et briques. Mais les besoins de l'époque ont justifié cette insertion discutable. Quoi qu'il en soit, le 10 juin 1901, la construction de la salle des fêtes est confiée à l'entreprise ARTOISE-MARMOTTIN de la Neuville-au-Pont, pour un montant des adjudications de 36.914,08 Francs. L'immeuble sera moderne, éclairé au gaz. Le 9 juin 1900, Henri PIQUART étudie un plan d'éclairage composé de vingt-six becs et d'une rampe et le 12 août 1901, il propose les plans de la scène et des loges d'artistes. D'autres entreprises travaillent sur le chantier, notamment les frères JAUNET, du 36 et 38 Rue des Prés, qui fournissent deux chasse-roues en fonte moulée de cent seize kilos, pour un montant de 32,48 Francs.

Pendant que les murs montent, un litige se dresse entre Gustave ARTOISE et le Maire MOULIN. Le 9 mai 1903, l'entrepreneur assigne le Maire en Conseil de Préfecture. L'architecte PIQUART a fait un rapport préalable de justification de la dépense supplémentaire, mais il conclut un rapport négatif aux demandes d'ARTOISE, le 5 juillet

1908. Ce sera le premier conflit d'une longue série qui émaillera l'histoire du bâtiment.

Pour l'instant, en 1905, on songe à meubler et équiper la salle. Deux maisons parisiennes spécialisées se font concurrence. DIOSSE fils propose un devis de 4.922,50 Francs pour une scène, décor, façade, cent quarante fauteuils et cent soixante-huit stalles à bascule.

Mais ce sera Emile WESSBECHER qui remportera le marché. Plus compétitif, il propose entre autre lustres et appliques à gaz (voir illustration).



La salle remplit son office : elle accueille spectacles et réunions jusqu'à la déclaration de guerre. La ville, située près du front, se transforme en un vaste hôpital. Le 12 août 1916, le médecin-major de 1^{ère} classe PICQUE informe le Maire des transformations qu'il souhaite faire effectuer :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'en exécution des travaux d'aménagement auxquels il est procédé dans la salle des fêtes de la ville de Sainte-Ménéhould, actuellement occupée par l'ambulance 3/18, je me propose de pratiquer des ouvertures dans la couverture en terrasse zinguée qui est située sur chacune des ailes du bâtiment principal, pour obtenir un jour astral éclairant le fond des pièces donnant sur la place. Ce travail paraît d'une exécution relativement facile, eu égard au peu d'épaisseur du plafond à percer et ne peut compromettre la solidité ni l'étanchéité de l'immeuble.

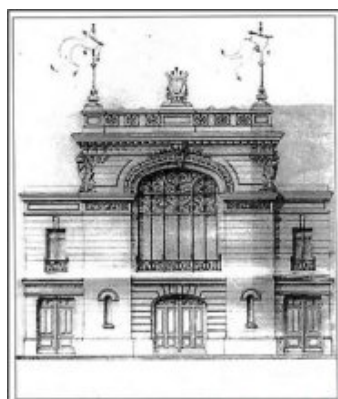
Je me propose également de remplacer l'édicule construit devant l'entrée principale de la salle des fêtes, par une véranda en bois, fer et verre appuyés sur deux jambes de force de bois accolés (sic) à la façade de l'édifice. Cette véranda n'exigera qu'un petit nombre de scellements et la ville, en reprenant possession de son immeuble, pourra la faire disparaître si elle le juge à propos, sans dégradation appréciable à cette façade.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que comme vous m'y avez autorisé oralement, j'ai fait aménager au premier étage de l'immeuble un édicule de W.C. à côté de celui qui existait antérieurement et fait voûter la passerelle donnant accès à ces cabinets. »

Luc Delemotte, le Casino.

Le projet ne plait guère au Conseil Municipal qui délibère dès le lendemain et refuse toute participation pécuniaire. Toujours est-il que après guerre, les réparations sont confiées en 1924 à un entrepreneur rémois, Charles CAZIER. Les architectes ménéhildiens Messieurs DUFRESNE et R. MAURICE font le devis estimatif de réparations des couvertures. Le médecin-chef avait bien fait tailler dans le zinc.

Dès la fin du conflit, la vie s'organise et en 1919, le Conseil Municipal reçoit une proposition de M. PASSET pour exploiter un cinématographe (lettre du 1er août 1919) :



Ci-contre, plan de façade dû à l'architecte Henri Piquerd en 1899.

L'intégralité de l'article est lisible sur le site internet, revue n° 24. On y retrouve l'arrivée du cinéma, de la "Boîte à tubes" et du "Kapitell".

Aujourd'hui la salle ne s'appelle plus le Kapitell mais "Le Diable au Thym".

